

The logo for 'nacel' is displayed in a lowercase, sans-serif font. The letter 'a' is lowercase, while 'c', 'e', and 'l' are uppercase. A solid black dot is positioned to the right of the letter 'l'.

Destination LOS ANGELES

Référence **UT55S**

01/07/2023 - 23/07/2023

Objectifs

Les élèves progressent en anglais en recevant un enseignement personnalisé au sein d'un groupe de 4 ou 5 élèves réunis le matin autour d'un professeur anglophone appelé "tutor". Le travail est individualisé et la conversation prend ainsi une place importante.

Activités

36 heures de cours. Les participants se retrouvent par groupe de 4 (exceptionnellement 5) autour de leur tuteur. Le matin, le travail linguistique est actif, quasi individualisé: compréhension, prononciation, structures grammaticales, travail sur des documents d'actualité.

Le repas de midi est pris avec le tuteur et assimilé à un temps de cours (conversation).

Les cours ont lieu chez le tuteur ou parfois chez une famille d'accueil ou dans une école de langue.

Nous nous efforçons de composer les groupes de 4 participants (ou exceptionnellement 5) en fonction de leur âge.

Les séjours comprennent également 36 heures d'activités toujours en groupe de 4 avec le tuteur.

L'après-midi (jusqu'aux environs de 17h) est consacré aux activités, toujours sous la tutelle du professeur: excursions pour découvrir un centre d'intérêt historique (site, musée...) ou culturel (Town Hall, entreprise, école...), sports, rencontres avec des jeunes, conférences. Les activités effectuées les après-midis sont déterminées sur place avec le tuteur et les autres participants.

Excursions: Soak Cirty, Knott's Berry Farm et TV show et Universal Studios

Les weekends et le reste du séjour se déroulent intégralement avec la famille d'accueil.

Du fait que les familles travaillent, les jeunes doivent faire preuve d'une certaine autonomie et ne pas s'attendre à ce que la famille organise des activités ou visites spécifiques. Le programme est susceptible de subir des modifications.

N'oubliez pas

- Votre **passport en cours de validité**

- En version papier, votre **autorisation de sortie du territoire** avec la **copie de la pièce d'identité du parent signataire**.

- En version papier **l'ESTA** : les Etats-Unis ont mis en place une procédure d'enregistrement sur Internet. Toute personne adulte ou enfant doit impérativement procéder à son enregistrement au plus tard 72 h avant son entrée aux Etats-Unis

Si vous voyagez avec un passeport non Européen ou si vous vous êtes rendu à Cuba depuis le 12/01/2021, merci de vous rapprocher des autorités compétentes pour l'obtention d'un visa.

Les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie, Lybie, Somalie, Yémen, ou au Soudan depuis le 1 er mars 2011 et les personnes ayant la nationalité iranienne, irakienne, soudanaise, ou syrienne ne peuvent pas bénéficier du régime d'exemption de visa. Ces personnes doivent solliciter un visa B1/B2 valable, selon les cas, plusieurs années auprès des autorités diplomatiques et consulaires américaines. Compte tenu des délais de délivrance, il est recommandé d'anticiper ces démarches qui peuvent prendre plusieurs semaines.

- En version papier, votre **fiche sanitaire de liaison** dûment remplie à remettre à l'accompagnateur le jour du départ

- En version papier, votre **attestation d'assurance frais médicaux/rapatriement** à remettre à l'accompagnateur le jour du départ si vous n'avez pas souscrit à l'assurance proposée par Nacel

N'oubliez pas d'emporter également une **photocopie des papiers d'identité**. En cas de perte de l'original pendant le séjour, cela facilitera les démarches au Consulat sur place

Les repas pendant les voyages aller et retour ne sont pas compris dans le forfait, à l'exception du déjeuner au retour; Prévoyez minimum **15 euros** par repas.

Important

Le participant résidera le plus souvent dans une petite ville suburbaine ou un village. L'absence des transports en commun implique une dépendance vis-à-vis de ses hôtes. S'il y a un adolescent dans la famille, il est probable qu'il soit en partie occupé par un « job d'été ». Les familles d'accueil disposent seulement d'une moyenne de 15 jours

de vacances par an et ne peuvent donc pas être toujours disponibles. Les familles américaines agissent vis-à-vis de leur hôte de la même manière qu'avec leurs enfants. Bien qu'apparemment proches de notre culture, les règles de vie nord-américaines diffèrent des nôtres et demandent de la part des participants une réelle volonté d'adaptation. Dès leur enfance, les jeunes américains apprennent à s'occuper eux-mêmes de leurs affaires. Ne vous étonnez donc pas si vous devez aussi préparer vos sandwiches ou utiliser la machine à laver. Malgré ces différences, vous devez signaler à votre accompagnateur toute situation qui vous pose problème. Rappelez-vous ! Après le séjour, on ne peut plus agir.

Les participants ne doivent pas s'attendre à visiter la région, la famille d'accueil n'est en aucun cas tenue de proposer des visites ou activités. Si toutefois la famille d'accueil propose des activités, le participant devra prévoir de payer sa part. Vous devrez faire preuve d'autonomie et de maturité.

La pratique religieuse est un trait dominant de la culture américaine : les séjours impliquent donc de la part du participant et de ses parents une acceptation de ce fait de civilisation. Beaucoup d'activités (pique-nique, sports, camping,...) sont en relation avec l'église. Accompagner la famille à l'office une heure par semaine, si elle vous y invite, est l'occasion de rencontrer d'autres personnes et d'observer un aspect important de la culture du pays. Les familles qui accueillent un jeune français ou une jeune française sont le reflet des origines très diverses du peuple américain. S'inscrire à ce programme requiert donc l'abandon préalable de tous préjugés en ce domaine.

Dans plusieurs états fumer ou boire de l'alcool est assimilé à un délit. Il est donc strictement interdit de fumer ou de consommer de l'alcool pendant ce séjour. Les programmes aux Etats-Unis sont non fumeurs. Vous vous engagez donc à ne pas fumer pendant votre séjour. Tout manquement à cette règle sera sanctionné par un renvoi immédiat du programme aux frais des parents.

La sécurité est un souci majeur pour les américains. Souvenez-vous que toute attitude, geste ou parole équivoques, ou plaisanterie malheureuse vous attirera de très sérieux ennuis. Nacel ne saurait être responsable des conséquences d'une attitude déplacée de l'un de ses participants. Suivez scrupuleusement les consignes.

Horaires de voyage: Veuillez vous reporter à la convocation, qui se trouve dans votre espace internet. Elle indique les horaires du vol transatlantique. L'arrivée du jeune français dans sa famille nécessitera dans la plupart des cas un voyage à l'intérieur des Etats-Unis. Les voyages s'effectuent par autocar privé si la distance le justifie. Les distances aux Etats-Unis sont telles que ces voyages intérieurs peuvent être très longs. Rappel : la date de retour indique l'arrivée en France, les départs s'effectuent la veille des Etats-Unis.

Les voyageurs qui se sont rendus à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ou qui désirent y voyager avant un séjour aux Etats-Unis ne peuvent pas bénéficier du régime de l'ESTA et doivent obligatoirement faire une demande de visa auprès d'un consulat américain avant d'entreprendre un voyage aux Etats-Unis, et ce, même s'ils bénéficient d'un ESTA précédemment approuvé, sous peine de voir celui-ci annulé par les agents de la police aux frontières (Customs and Border Protection) lors de l'entrée sur le sol américain, ou de faire l'objet d'une décision de refus d'embarquement. Pour plus d'informations (en anglais), consulter la FAQ sur le site de l'agence fédérale Customs and Border Protection via le lien <https://esta.cbp.dhs.gov/faq?l...>

Les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie, Libye, Somalie, Yémen ou au Soudan depuis le 1er mars 2011 et les personnes ayant la nationalité iranienne, irakienne, soudanaise ou syrienne ne peuvent pas bénéficier du régime d'exemption de visa. Ces personnes doivent solliciter un visa B1/B2 valable, selon les cas, plusieurs années auprès des autorités diplomatiques et consulaires américaines.

Compte tenu des délais de délivrance, il est recommandé d'anticiper ces démarches qui peuvent prendre plusieurs semaines.

IMPORTANT : ces informations et conditions peuvent évoluer à tout moment, nous vous invitons à consulter régulièrement le site officiel du gouvernement français : <https://www.diplomatie.gouv.fr...>

Ce programme est susceptible de subir quelques modifications

**Samedi
01/07/2023**

Départ de Paris CDG à 10h15 Via Amsterdam (reportez-vous à votre convocation pour plus de détails).
Arrivée à Los Angeles à 15H50 et transfert dans les familles d'accueil.

**Samedi
22/07/2023**

Transfert à l'aéroport pour un départ de Los Angeles à 18h20 (pour plus de détails veuillez vous reporter à votre convocation).

**Dimanche
23/07/2023**

Arrivée à Paris CDG à 14h10 (reportez-vous à la convocation pour plus de détails).